

Article

« Les inégalité sociales dans le sport »

Peter Donnelly

Sociologie et sociétés, vol. 27, n° 1, 1995, p. 91-104.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001195ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Les inégalités sociales dans le sport *



PETER DONNELLY

Traduction : Suzanne Mineau

Par sa nature même, le sport de compétition produit et révèle des inégalités du point de vue des caractéristiques corporelles et des performances sportives. Pierre de Coubertin qualifiait le sport olympique de « démocratie des aptitudes », sans doute pour exprimer sa vision idéaliste de l'olympisme fondée sur la participation plutôt que sur les résultats¹. Si la démocratie est considérée comme une condition de l'égalité sociale, le fait d'avoir été sélectionné comme athlète olympique devrait faire de chaque participant un égal parmi les autres athlètes. Selon un point de vue plus réaliste et sans doute plus moderne, non seulement les athlètes olympiques font-ils déjà partie d'une élite très sélecte, du point de vue de leur performance sportives et de leurs dons physiques, mais les Jeux olympiques et les autres épreuves sportives ont pour seul but de faire ressortir les inégalités entre eux et de les classer en fonction de leur performance sportive et de leurs dons physiques.

En sociologie, les théories sur les inégalités sociales sont beaucoup plus complexes. Elles tendent à refléter tout le spectre politique, depuis les idées de la droite selon lesquelles les inégalités sociales sont inévitables (darwinisme social) ou nécessaires à la motivation (conservatisme), jusqu'aux idées de la gauche selon lesquelles les inégalités sociales sont mauvaises et doivent être supprimées par des moyens démocratiques (social-démocratie) ou révolutionnaires (marxisme). En considérant l'accès à l'égalité comme un processus, Williams (1983) distingue deux sens différents qui évoquent bien la complexité associée à l'analyse et à la suppression des inégalités sociales. Dans un premier sens, l'accès à l'égalité est considéré comme « un principe normatif » faisant intervenir un processus « au cours duquel il faut supprimer ou atténuer toute condition, héréditaire ou nouvellement créée, qui place certains hommes au-dessus des autres ou leur confère un pouvoir sur les autres » (p. 118). Dans un deuxième sens qui chevauche le premier, l'accès à l'égalité est considérée comme un processus méritocratique fondé sur la prémisse que tous doivent être « égaux au départ » et que « toute inégalité qui survient par la suite [est] inévitable ou juste » (p. 118). Comme le fait ironiquement observer Williams, le deuxième sens représente « des chances égales de devenir inégaux » (*Ibid.*).

* Je désire remercier M. Philip White de l'Université McMaster de l'aide qu'il m'a apportée grâce à des discussions enrichissantes sur certaines idées de cet article.

1. Cette opinion repose sur l'idée traditionnelle voulant qu'il importe peu de gagner ou de perdre ; ce qui importe, c'est la façon de jouer.

Ce qui complique la question des inégalités sociales, c'est le fait que l'égalité, comme l'inégalité, est une caractéristique mesurable lorsqu'on compare les humains sur le plan d'éléments comme la taille, les aptitudes sportives et peut-être aussi l'intelligence. « *Ce qu'il faut démontrer*, fait observer Williams, *c'est qu'une différence mesurable est reliée à une inégalité particulière, au sens social du terme : cela n'est pas vrai pour la taille mais ça l'est pour la couleur de la peau ; cela pourrait être aussi le cas pour la force et l'intelligence ; c'est ce sur quoi portent les plus sérieux débats contemporains.* » (1983, p. 119) Le présent article porte sur le lien établi entre ces inégalités mesurables, à la base du sport de compétition moderne, et les diverses caractéristiques sociales, lien qui a été socialement construit et qui a servi de fondement aux inégalités entre les êtres. Je discuterai également du débat entre les tenants des thèses culturaliste et structuraliste pour expliquer les inégalités sociales dans le sport.

Les différentes théories sociologiques sur les inégalités sociales se retrouvent en sociologie du sport où les effets de ces inégalités sont jugés comparables à ceux qui sont observés dans la société en général. On trouve dans la sociologie du sport nord-américaine une progression des idées qui démontrent un changement de point de vue sur les inégalités en sport. Cette progression se manifeste par le passage de la thèse du *reflet* à celle de la *reproduction*, puis à celle de la *résistance*² ; ainsi que par le passage d'une analyse *catégorielle* à une analyse *distributive*, puis *relationnelle*³. Les deux principales parties de cet article portent sur ces thèses sous-jacentes et sur ces différents niveaux d'analyse qui ont influé sur l'évolution des théories sur les inégalités sociales en sociologie du sport. En conclusion, nous considérerons la production et la reproduction des inégalités sociales par rapport à ces thèses et méthodes d'analyse, et nous envisagerons de quelles façons le sport a pu et peut encore devenir un agent de production et de reproduction des inégalités sociales⁴.

THÈSES SOUS-JACENTES

THÈSE DU REFLET

Selon la thèse du *reflet*, la plus passive des trois qui sont analysées, « *le sport est un miroir (ou un microcosme) de la société* ». Très populaire dans les années 60 et 70, au moment où s'élaborait la sociologie du sport, cette thèse se retrouve encore dans certains manuels. Elle permet une approche du sport à la fois positive et négative. Les fonctionnalistes structuraux voyaient le sport comme le microcosme d'un système social élargi qui reflétait l'idée positive selon laquelle « *l'ordre social se fonde sur un consensus, sur des valeurs communes et sur des sous-systèmes interreliés* » (selon l'explication de Coakley, 1994, p. 35). Des théoriciens plus critiques considéraient le sport comme un reflet des aspects les plus négatifs de la société, notamment les inégalités et le contrôle social, tels que le racisme, le sexisme, le militarisme, etc. Il est vite apparu que la thèse du reflet n'apportait aucune explication, mais ne faisait que décrire une situation évidente : faisant partie de la société, le sport doit donc la refléter. Néanmoins, la sociologie du sport avait besoin de passer par cette étape pour se débarrasser d'une ancienne notion selon laquelle le sport était une sphère distincte, séparée et différente en quelque sorte de la vie sociale.

2. Je remercie John Loy de m'avoir signalé cette progression dans le développement de la sociologie du sport.

3. Je remercie Alan Ingham de m'avoir signalé cette progression dans le développement de la sociologie du sport.

4. Je n'ignore pas qu'il existe un grand nombre d'études sur la reproduction culturelle des inégalités, notamment dans le domaine des médias et du sport. Cependant, faute d'espace, je ne peux que les mentionner en passant. De plus, j'analyse surtout dans cet article la situation au Canada, bien que certaines données pertinentes proviennent de sources non canadiennes.

THÈSE DE LA REPRODUCTION

Dans les années 70, on a vu apparaître la thèse de la *reproduction* qui était plus dynamique et soutenait que le sport n'est pas seulement le *reflet* passif d'une société, mais plutôt une force qui contribue activement à la reproduction de cette société d'une génération à l'autre. Le concept de reproduction sociale s'inscrit dans les courants critiques de la sociologie ; le sport est alors envisagé comme contribuant activement à perpétuer un *statu quo* inégal grâce auquel les groupes sociaux les plus puissants maintiennent leur pouvoir sur les groupes subordonnés. Cependant, la thèse de la *reproduction* peut également être associée au fonctionnalisme structural selon lequel le sport joue un rôle actif et ce, à travers le processus de socialisation ; ainsi, le sport contribuerait à la satisfaction de besoins sociaux comme l'adaptation, l'intégration, l'atteinte d'objectifs, le maintien d'habitudes et la gestion des tensions, besoins qui sont tous axés sur le maintien d'un *statu quo* dans l'ordre social.

THÈSE DE LA RÉSISTANCE

Dans les années 80, les lacunes de la thèse de la *reproduction* ont commencé à apparaître. Les individus y étaient perçus comme des agents passifs dans un processus actif mais à sens unique ; ils étaient définis comme des consommateurs de sport pseudo-conscients, ignorants des forces impliquées dans la production et la reproduction des inégalités et le maintien de leur statut de subordonnés ; ou encore ils « étaient définis comme des apprenants passifs, « moulés » et « formés » par la société » (Coakley, 1993, p. 170)⁵. Dans la thèse de la *résistance*, le sport apparaît comme « un terrain de contestation » et les individus, comme des agents actifs et réflexifs : (a) « ils peuvent de façon très consciente apprécier l'apport significatif et bénéfique du sport dans leur vie, tout en se rendant compte que des groupes dominants tentent d'utiliser le sport comme instrument de contrôle » (Hargreaves, 1982, p. 43 ; voir aussi Gruneau, 1983, p. 151-152) ; (b) ils ont la capacité de modifier les conditions dans lesquelles ils pratiquent un sport et aussi de reconnaître et modifier les conditions visant à perpétuer leur statut de subordonnés ; enfin (c) leurs tentatives de *résistance* ont parfois un effet opposé et servent à renforcer les conditions responsables de leur subordination. La thèse de la *résistance* ne réfute pas ou ne remplace pas la thèse de la reproduction, mais elle la complète en introduisant l'idée d'agent actif permettant une relation dialectique avec les aspects structureaux de la thèse de la reproduction. Moins critique et plus près du point de vue interactionniste, cette thèse apparaît clairement dans la notion de « socialisation comme interaction » de Coakley, selon laquelle il faut tenir compte « des tensions, des négociations, des malentendus et des résistances qui caractérisent les relations sociales au moment où une personne débute dans un sport et le pratique par la suite » ; elle est alors considérée « comme un agent actif, comme quelqu'un doté de capacités de réflexion et d'un potentiel créatif, comme quelqu'un à la recherche de son autonomie et de l'affirmation de ses identités, comme quelqu'un qui n'est pas en situation d'apprentissage passif » (1993, p. 170).

La progression des idées qui apparaît à travers ces trois thèses a profondément influencé la façon de voir les inégalités sociales dans le sport. Au départ, elles étaient considérées simplement comme un *reflet* des inégalités sociales qui sont évidentes dans la société. Par la suite, on en est venu à les percevoir comme une conséquence de l'action des forces hégémoniques qui tentent de maintenir (reproduire) un *statu quo* inégalitaire dont elles sont les principales bénéficiaires, ou comme motivation pour les individus à rechercher une mobilité ascendante (voir Davis et Moore, 1945). Plus récemment, on a envisagé les inégalités sociales davantage comme un élément du terrain de contestation que représente le sport moderne, où l'enjeu est une pratique sportive plus démocratique et plus égalitaire. Ceux que le *statu quo* privilégie, qui bénéficient des inégalités sociales actuelles, s'opposent évidemment à un tel changement (par exemple, les mâles blancs, hétérosexuels et non handicapés des

5. COAKLEY appelle cette théorie l'approche de « la socialisation conçue comme moyen d'intériorisation ».

classes moyennes et supérieures) ; quant à ceux qui cherchent à renverser le *statu quo*, ils peuvent à leur tour résister à une telle opposition.

NIVEAUX D'ANALYSE

Parallèlement à la progression des théories, on peut repérer une progression touchant trois niveaux d'analyse : les analyses catégorielle, distributive et relationnelle. À noter que chacun de ces niveaux n'est pas relié de façon stricte aux thèses du *reflet*, de la *reproduction* et de la *résistance* (par exemple, les recherches menées dans le cadre de la thèse de la reproduction ne reposent pas toutes sur une analyse distributive). Il existe néanmoins une relation temporelle entre les deux typologies qui reflètent un niveau d'analyse et d'interprétation de plus en plus raffiné en sociologie du sport. Comme les thèses, les niveaux d'analyse sont représentatifs des positions idéologiques des chercheurs qui étudient les inégalités sociales dans le sport. Ils servent cependant de guide important pour saisir comment nous sommes parvenus à comprendre la production et la reproduction des inégalités sociales dans le sport. Dans cet article, nous accorderons une grande attention à l'analyse catégorielle parce qu'elle explique les assises de ces inégalités ; l'analyse distributive bénéficiera d'une attention moindre, même si elle vient confirmer empiriquement l'efficacité des catégories sociales ; enfin, l'analyse relationnelle ne sera que peu traitée parce que ses hypothèses et ses critiques sont implicites tout au long de notre article.

Les sections ci-dessous décrivent les trois niveaux d'analyse et montrent comment chacun a servi à l'étude de trois dimensions des inégalités sociales dans le sport : la classe sociale, le sexe, la race/ethnie. Ce choix reflète uniquement la quantité des recherches effectuées sur de ces trois dimensions et ne vise pas à les présenter comme les formes de discrimination les plus importantes. Pour notre analyse des inégalités dans le sport, nous aurions pu choisir n'importe quelle caractéristique sociale (par exemple, l'âge, la religion, un handicap mental ou physique, la préférence sexuelle, le lieu d'origine, etc.) qui, à un moment et à un endroit donné, a été considérée comme un obstacle à la pratique d'un sport ou à un type d'intervention dans le sport. Il convient de noter également qu'en faisant ressortir ainsi certaines caractéristiques sociales, nous introduisons une distorsion dans notre analyse parce qu'aucune de ces caractéristiques n'est discrète. En tant qu'êtres humains, nous avons tous une appartenance sexuelle, nous nous identifions à une classe sociale, nous possédons une affiliation raciale/ethnique, ainsi que bien d'autres traits sociaux qui constituent des avantages ou des désavantages selon les divers aspects structurels et culturels de nos vies, et nos relations avec les autres se fondent sur nos propres traits et sur ceux des autres. Les chercheurs commencent à peine à analyser l'articulation entre les trois ensembles de rapports sociaux qui ont suscité le plus de recherches et que nous analysons ci-dessous.

ANALYSE CATÉGORIELLE

L'analyse *catégorielle*⁶ cherche à repérer des différences de caractéristiques ou de comportements, établis et définis comme étant significatifs, entre des catégories de personnes. Cette analyse cherche donc à découvrir et à expliquer les différences entre des personnes qui représentent des classes sociales différentes, des groupes raciaux/ethniques différents, des sexes différents ou toute autre catégorie sociale. En sociologie du sport, les différences pertinentes se situent sur le plan des sports pratiqués ou préférés, ou sur le plan des caractéristiques personnelles qui sont censées prédisposer les individus à pratiquer ou à préférer des sports différents (par exemple, des caractéristiques biologiques, psychologiques ou n'importe quel autre trait servant à décrire les différences entre les individus).

6. Alison DEWAR (1991) nous fournit une description des plus succinctes de ces niveaux d'analyse.

Classe sociale : un très grand nombre de recherches semblent démontrer que les préférences pour un sport varient en fonction de la classe sociale. On a avancé un certain nombre de théories visant à expliquer cette constatation en s'appuyant sur des différences psychosociales entre les classes. Par exemple, Lüschen (1969) a fait valoir que les préférences des classes sociales supérieures pour la nouveauté (nouvelles expériences et nouveaux objets), pour la réussite individuelle et pour l'exclusivité se reflètent dans leur préférence pour des sports « nouveaux », individuels et exigeant une organisation dans des clubs. Yiannakis (1976) a utilisé la structure des sports, leur coût, la publicité et le contact physique comme facteurs de différenciation, et il a constaté que les personnes d'un statut élevé préfèrent les sports individuels et coûteux (ce qui reflète l'autonomie caractéristique de leur emploi dans des postes supérieurs et leur capacité de payer), qu'elles évitent la publicité (préférant des sports qui ne se pratiquent pas devant les foules ; ce qui reflète leur goût pour l'intimité et leur capacité de protéger leur vie privée) et qu'elles n'apprécient pas le contact physique (ce qui reflète à nouveau leur vie professionnelle, c'est-à-dire un travail intellectuel par opposition au travail manuel des classes populaires). Renson (1976) a tenté de montrer que « *les sports que pratique une certaine classe sociale servent à symboliser son statut et sa fonction dans la société* » (Loy, McPherson et Kenyon, 1978, p. 366). Cette symbolisation du statut se manifesterait comme suit : dans l'utilisation de « *bâtons marquant le statut* » (comme l'épée ou le piolet) en ce qui concerne les sports associés à la classe sociale élevée ; dans l'intérêt de la classe moyenne supérieure pour les sports de pleine nature ; dans l'intérêt de la classe moyenne inférieure pour des sports qui utilisent des buts, des filets et des balles ; enfin, dans la participation des classes populaires à des sports individuels et de contact.

De telles explications représentent des théories de moyenne portée ; dans leur tentative d'expliquer les événements observés, elles ne tiennent pas compte des questions plus larges, telles la culture et les dimensions économiques et politiques implicites dans la notion de classe sociale. Elles cherchent à repérer les caractéristiques apparentes des sports et des classes sociales, et elles imputent à des différences de classes le choix d'un sport. Il est pourtant nécessaire de resituer ces choix dans le contexte de leur position dans la structure sociale, c'est-à-dire là où le pouvoir de choisir varie énormément. Les théories semblent décrire des situations locales particulières au lieu de les expliquer. Par exemple, le même sport peut représenter des niveaux de statut social fort différents dans diverses sociétés ; « *la gymnastique possède un statut inférieur en Belgique..., moyen en Allemagne... et supérieur-moyen aux États-Unis* » (Loy et coll., 1978, p. 366). Il est probable aussi que les divers processus de démocratisation (Donnelly, 1993) entraînent des transformations de statut au fil des années.

Bourdieu (1978) semble également s'engager dans une analyse catégorielle lorsqu'il décrit les sports des aristocrates et de la classe supérieure comme des pratiques *désintéressées*, les sports de la classe moyenne comme représentatifs d'une éthique *du développement de soi* et les sports de la classe ouvrière comme l'expression d'un rapport au corps *instrumental*. Toutefois, de telles catégories se fondent davantage sur des conceptions anciennes des classes sociales et elles ont mené l'auteur à adopter par la suite une analyse *distributive*, puis *relationnelle* (Bourdieu, 1979 [1984]). Les travaux de Bourdieu font alors mieux voir que « *les pratiques sportives... s'articulent et se négocient à l'intérieur d'une série de limites et de possibilités historiquement développées et socialement produites (...) ce sont des lieux importants où les relations sociales de pouvoir et de privilège sont négociées, instaurées et dotées d'une signification et d'une représentation particulières* » (Dewar, 1991, p. 18).

La recherche féministe a joué un rôle très important en attirant l'attention sur la façon dont l'idéologie se reflète dans les sciences biologiques, particulièrement dans le désir d'établir des différences (c'est-à-dire des *catégories*) (voir Birrell et Cole, 1990) : La recherche féministe a cependant eu tendance à se concentrer sur les effets politiques des différences biologiques entre les hommes et les femmes, et elle nous a également rendus conscients des effets d'une analyse centrée sur les différences raciales/ethniques. La question de la mobilité sociale a eu tendance à limiter l'accent mis sur les différences biologiques/psychologiques entre les classes sociales (les noirs ne peuvent devenir blancs, ni les femmes devenir des

hommes, sans une intervention biologique⁷, mais une personne issue d'une classe populaire peut en venir à appartenir à la classe moyenne sans une telle intervention). Il y a eu pourtant des exemples de tentatives « scientifiques » visant à découvrir des différences biologiques entre les classes sociales, et il existe aussi bien des expressions de la croyance populaire en de telles différences. Le darwinisme social, par exemple, voit des différences biologiques/psychologiques entre les classes sociales. Dans le domaine du sport, on a souvent attribué dans le passé les réussites des athlètes de la classe ouvrière à des caractéristiques corporelles (taille et forme du corps) ou à des *habitus* ou dispositions (telle que leur disposition « naturelle » à l'effort intense). La distinction entre l'amateur et le professionnel résulte en partie de telles croyances ; à la fin du 19^e siècle, on confiait habituellement aux joueurs de cricket de la classe ouvrière la tâche de lancer la balle qui était considérée comme plus manuelle que l'aptitude à frapper réservée aux *gentlemen* ; les alpinistes victoriens tentaient d'expliquer l'habileté à l'escalade de leurs guides en faisant référence à une adaptation physiologique de leurs pieds (Wherry, 1896) ; même dans les années 50, lorsque des alpinistes de la classe ouvrière ont commencé à faire leur marque dans ce sport, leurs réussites ont souvent été attribuées à leur petite taille et à leur solide carrure (résultant sans doute d'un héritage lyssenkiste de caractéristiques acquises après plusieurs générations de travail manuel dans les usines et les mines).

Sexe : les analyses catégorielles des sexes, contrairement à celles des classes sociales, se sont centrées presque exclusivement sur « les découvertes » de la biologie et de la psychologie en matière de différences entre les sexes. Dans bien des milieux, ces différences étaient, et sont encore, considérées comme des explications suffisantes des différences entre les sports pratiqués et les performances atteintes par les hommes et les femmes. Des données relatives à la taille, à la force et à la vitesse apparemment supérieures des hommes ainsi qu'au sujet de la vulnérabilité des organes reproducteurs des femmes sont présentées comme des « évidences » des différences « naturelles » entre les hommes et les femmes. Parallèlement, la masculinité et la féminité ont été considérées comme des traits de personnalité qui, avec d'autres traits (comme la dépendance, la domination, etc.), constituaient des facteurs de différenciation déterminants. Lorsque les caractéristiques physiologiques et les traits de personnalité viennent s'ajouter aux exigences présumées de la plupart des sports modernes, il ne faut pas se surprendre de trouver une corrélation étroite entre la biologie et la psychologie masculines, d'une part, et ces contraintes, d'autre part. Par conséquent, on s'attend à ce que les femmes-athlètes aient non seulement des niveaux de performance inférieurs (la biologie trace leur destin), mais qu'elles soient également confrontées à des conflits de rôles lorsqu'elles vont à l'encontre de leur « féminité naturelle » pour atteindre l'excellence en sport. Lorsque ces arguments sont poussés à l'extrême, on peut en venir à attribuer la réussite des femmes-athlètes à leur « masculinité », ce qui ouvre la porte à certaines idées au sujet de leurs préférences sexuelles.

Depuis dix ans, de nombreuses recherches et discussions théoriques en sociologie du sport ont été consacrées à infirmer et à discréditer de tels arguments (voir par exemple : Birrell, 1988 ; Coakley, 1994 ; Hall, Slack, Smith et Whitson, 1991 ; voir également Willis, 1982, pour un résumé de ces critiques) ; Dewar (1991) a particulièrement montré qu'une telle analyse *catégorielle* se fonde sur une série de « faits » isolés de leur contexte qui prennent comme normes de comparaison les réalisations des hommes. Néanmoins, les catégories de masculinité et de féminité persistent de façon tenace lorsqu'il s'agit d'expliquer les inégalités dans le sport ; en outre, comme l'a souligné Theberge (1985), ces inégalités dans le sport deviennent un lieu de reproduction important des inégalités sociales, en transformant la soi-disant infériorité physique des femmes en une infériorité sociale.

7. Je sais bien qu'une telle affirmation sous-entend que les hommes et les femmes (ainsi que diverses distinctions de races/ethnies) constituent des catégories distinctes, conception qui est de plus en plus remise en question. Cependant, dans le cadre de mon propos (soit les croyances populaires au sujet du sport), cette affirmation est juste.

Race/ethnie : le pouvoir et l'astuce de l'hégémonie du mâle blanc de la classe moyenne/supérieure sont tels que la subordination raciale se fonde sur un ensemble de paramètres biologiques contraires à ceux qui justifient la subordination fondée sur le sexe. Tandis que les femmes sont considérées comme biologiquement inférieures (dans tous les domaines sauf la procréation et le soin des enfants) et par conséquent comme socialement inférieures, les noirs sont considérés comme biologiquement supérieurs (du point de vue de leurs aptitudes spéciales dans certains sports) et par conséquent comme socialement inférieurs ! Encore une fois, les arguments du déterminisme biologique⁸ servent à « expliquer » l'aptitude présumée des Noirs au saut et à la course et leur infériorité, présumée elle aussi, dans des sports comme la natation. Des arguments psychologiques à propos de différences d'intelligence et d'autres caractéristiques ont également servi à justifier une ségrégation dans les positions en sports d'équipe. Ainsi, tandis que des réussites sportives inférieures dans certains sports servent à justifier la subordination sociale des femmes, les réussites supérieures des athlètes noirs dans certains sports sont attribuées à une aptitude naturelle et à des avantages physiologiques, sans doute par opposition aux efforts et à l'intelligence des athlètes blancs (voir Davis, 1990).

À cet égard également, de nombreuses études en sociologie du sport se sont appliquées à infirmer et à discréditer ces partis pris scientifiques (pour un résumé de ces critiques, voir par exemple Coakley, 1994 et Phillips, 1993), mais l'idée qu'il existe des différences et des avantages persiste, et elle semble avoir des répercussions perceptibles sur la sélection sportive, que ce soit sur le plan des conseils que donnent les entraîneurs et les professeurs d'éducation physique, ou que ce soit sur le plan de la sélection personnelle des jeunes athlètes. Toutefois, contrairement à l'idée des différences sexuelles qui prévaut depuis longtemps à l'égard de la pratique sportive, l'idée des différences et avantages reliés à la race est devenue une explication *a posteriori* généralement acceptée, après que l'intégration ait été réalisée en sport et que les athlètes noirs se soient mis à gagner. Pour les succès sportifs d'une population qui avait été maintenue en esclavage et en position de subordination sociale si longtemps, on ne pouvait se permettre de fournir les mêmes explications que pour les athlètes blancs (c'est-à-dire, l'effort, la persévérance, l'intelligence, etc.). Les explications biologiques, héritées de certaines tentatives d'établir des différences une fois que la race fut reconnue comme une catégorie sociale significative (voir Hoberman, 1992)⁹, ont servi à déprécier les succès des athlètes noirs et à maintenir leur subordination sociale.

On s'est souvent servi d'arguments sociaux, semblables à ceux qui avaient été mis de l'avant à l'égard des classes sociales, pour créer des catégories ethniques et expliquer les différences observées entre les sports choisis, entre les taux de participation et même entre les styles de jeu¹⁰. Au Canada, la plupart des recherches ont été axées sur les catégories anglophones et francophones et sur les différences observées entre elles. Hall et ses collaborateurs (1991) ont résumé les diverses explications mises de l'avant (de la différence culturelle à la discrimination) pour expliquer la ségrégation selon le groupe linguistique qui existe dans les positions des joueurs de hockey professionnel. Ils ont également résumé les débats les plus fréquents au sujet de la sous-représentation des francophones dans les équipes nationales canadiennes, ainsi qu'au sujet des différents types de participation sportive des deux groupes linguistiques ; la question débattue est de savoir si la différence observée provient d'une moins grande importance accordée au sport dans la culture francophone (ce qui se refléterait dans le sous-développement du sport amateur chez les francophones jusque dans les années 80, et dans l'absence de programmes d'éducation physique et de rencontres sportives inter-scolaires

8. Ces arguments présentent une grave lacune du point de vue statistique puisque les différences à l'intérieur d'une même catégorie (par exemple, entre les plus rapides et les plus lents) tendent à être significativement plus élevées que les différences moyennes entre les catégories.

9. VERTINSKY (1994) a documenté la progression des recherches scientifiques et médicales visant à trouver des différences entre les hommes et les femmes, les noirs et les blancs, les juifs et les non juifs.

10. WHANNEL (1983) a souligné à quel point le sport médiatisé est un outil puissant qui contribue à créer des différences, puisque les commentateurs-journalistes tendent à utiliser des stéréotypes sur le caractère national et le style de jeu des athlètes (qui, dans le cas observé, n'étaient pas britanniques).

dans bien des écoles québécoises), ou si cette différence provient plutôt des préjugés qu'ils ont subis et de la discrimination exercée à leur égard. Alors qu'il semble probable que différences culturelles et discrimination se soient conjuguées pour produire les tendances observées, la prise de position en faveur d'une thèse ou de l'autre a suscité un certain nombre de débats enflammés (voir White et Curtis, 1990a, 1990b ; Laberge et Girardin, 1992, McAll, 1992 ; Curtis et White, 1992).

Si nous examinons tant la décision de créer des catégories fondées sur des caractéristiques attribuées de façon externe, que la décision d'accorder une signification sociale à certaines catégories (par exemple, la couleur de la peau mais non celle des cheveux), ou que la décision de justifier la création de ces catégories en faisant appel à des arguments scientifiques (biologiques, psychologiques et sociologiques) pouvant fonder des différences, nous voyons que chacune de ces décisions est empreinte d'idéologie et reflète le pouvoir et l'idéologie des décideurs. Les conséquences de ces décisions viennent conforter le dicton de W.I. Thomas : si les gens définissent une situation comme réelle, elle a de réelles répercussions. Il est difficile d'imaginer ce que serait le sport ou la recherche en sociologie du sport si l'on n'avait pas créé de telles catégories ou si l'on en avait créé d'autres, c'est-à-dire des catégories pouvant servir d'assises à des recherches fondées sur une analyse *distributive*.

ANALYSE DISTRIBUTIVE

Selon Dewar, l'analyse *distributive* s'intéresse à « la nature et l'étendue des chances accessibles à différentes catégories de personnes » (1991, p. 19 ; c'est nous qui soulignons), et plus particulièrement à la nature des inégalités sociales. Alors que l'analyse *catégorielle* porte sur les fondements individuels des inégalités, l'analyse *distributive* attire l'attention sur la structure sociale et met en évidence, dans une démocratie libérale, le second sens que Williams (1983) donne au mot égalité (c'est-à-dire l'égalité des chances ou la méritocratie). Dewar souligne que les questions abordées par les chercheurs sont « *qui reçoit quoi et pourquoi ?* », en ce qui a trait « *au nombre de programmes, au financement, aux équipements et aux chances de mobilité pour parvenir à un poste de leader* » (1991, p. 19). Voici quelques brefs exemples des résultats de ce type de recherche pour les trois dimensions d'inégalité sociale retenus.

Classe sociale : beaucoup de recherches démontrent que « *plus la classe est élevée, plus le taux de participation est important* » dans les sports et dans les activités physiques (Hargreaves, 1986, p. 96). Même les résultats du plus récent sondage dans les écoles secondaires américaines (1992) viennent fortement confirmer une différence dans les taux de participation en fonction de la classe sociale (Fejgin, 1994). Cette différence est particulièrement manifeste dans les sports de haut niveau, et elle semble se maintenir malgré les efforts des organismes gouvernementaux pour favoriser une méthode de sélection fondée davantage sur le mérite. Par exemple, à l'aide de données de 1971, Gruneau (1976) a montré qu'il y avait aux Jeux d'hiver du Canada, une sur-représentation des athlètes dont les pères provenaient des catégories d'emploi les plus élevées et une sous-représentation de ceux dont les pères provenaient des catégories d'emploi les plus basses. En dépit de la mise en vigueur par l'administration fédérale de programmes visant à abolir les obstacles à la participation (qui sont jugés surtout d'ordre financier), Beamish (1990) a constaté que les mêmes tendances existaient encore 15 ans plus tard.

Sexe : des données récentes montrent que, dans les sociétés « avancées », les adultes de sexe masculin et féminin affichent les mêmes taux de participation aux activités physiques de loisir [par exemple au Canada (Stephens et Craig, 1990) et en Suisse (Lamprecht et Stamm, 1994)]. Toutefois, les personnes types qui restent les plus susceptibles de pratiquer au moins un sport de compétition sont toujours « *de jeunes mâles blancs instruits qui appartiennent à la catégorie des emplois professionnels ou administratifs et qui ont des revenus relativement élevés* » (Hall et coll., 1991, p. 156)¹¹. Quant aux femmes-athlètes, leur taux de pratique affiche toujours une nette diminution au cours de l'adolescence :

11. HALL et coll. (1991) ainsi que LAMPRECHT et STAMM notent que c'est dans les activités récréatives et dans celles qui exigent peu d'exercice que la participation des hommes et des femmes atteignent des niveaux similaires.

Dans le groupe d'âge 10-14 ans, 49 % de la population féminine pratique un sport par rapport à 72 % de la population masculine. À partir de l'âge de 12 ans, la participation des filles décline constamment jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que 11 % d'entre elles qui se livrent à une activité physique en onzième année (16-17 ans) (Best, Blackhurst et Makosky, 1992, p. 149).

Les mêmes résultats apparaissent clairement dans l'étude de Fejgin (1994) où les taux de pratique sportive dans les écoles secondaires américaines sont nettement plus bas chez les adolescentes que chez les adolescents. Les politiques gouvernementales ont aussi des effets involontaires en ce qui concerne le sexe. Depuis l'adoption aux États-Unis d'un amendement à la loi sur l'éducation (*Title IX*) destiné à accroître les chances des femmes-athlètes (but qu'elle a atteint dans une certaine mesure), il y a eu une baisse très significative des chances de ces athlètes d'obtenir éventuellement des postes dans l'entraînement et l'administration (Stangi et Kane, 1991).

Race/ethnie : un grand nombre de données recueillies aux États-Unis (et résumées, par exemple, par Coakley, 1994 ; Curry et Jibou, 1984 ; Phillips, 1993) laissent voir que les noirs sont sur-représentés dans certains sports (football, base-ball, basket-ball et certaines épreuves d'athlétisme) ainsi que dans certaines positions (non centrales) en sports d'équipe. Ces études approfondissent rarement la question jusqu'à montrer que les noirs sont sous-représentés dans la grande majorité des sports ; cependant, certaines ont récemment souligné que, même dans les sports où ils sont sur-représentés, les noirs ont peu de chances d'atteindre une position de leader (dans l'entraînement et l'administration) comparativement aux athlètes blancs. Bien peu d'études ont analysé la représentation à partir d'autres catégories raciales ou ethniques. Dans les exemples cités précédemment au sujet des Canadiens anglophones et francophones, le niveau de la représentation francophone dans les équipes nationales semble toujours indiquer une sous-représentation (Laberge, 1989), et les mâles francophones semblent moins participer aux sports de compétition que les mâles anglophones (Curtis et White, 1992)¹².

En se concentrant sur les chances de pratiquer un sport, l'analyse *distributive* présente certaines limites, puisqu'un accroissement des chances ne se traduit pas automatiquement par un accroissement de la participation. Par exemple, même si les personnes de la classe supérieure et de la classe moyenne bénéficient habituellement, dans n'importe quelle société, des meilleures chances possibles, on trouve néanmoins des exemples de leur absence dans diverses activités (comme la boxe), ou de leur peu d'intérêt pour d'autres (comme le jeu de quilles). De même, il existe des activités peu coûteuses auxquelles les personnes à faibles revenus ne s'intéressent guère (comme la randonnée pédestre). De plus, dans les démocraties libérales, il importe davantage d'offrir à tous la chance de pratiquer une activité ludique que de démocratiser totalement une activité grâce à la pleine participation de tous, en donnant par exemple à chacun le pouvoir et le droit de déterminer la forme, les circonstances et le sens de sa participation au lieu du simple droit de participer (Donnelly, 1993). Une autre chose vient limiter encore davantage les chances de participation : pour qu'une personne profite de l'occasion qui lui est offerte de participer à n'importe quelle activité, il faut que cette activité ait la possibilité d'acquérir un sens particulier pour elle. À quoi sert d'accroître les chances de participation d'une personne qui est insérée dans une série de relations sociales qui rendent cette participation dénuée de sens ?

ANALYSE RELATIONNELLE

Dans l'analyse *relationnelle*, le sport et d'autres manifestations culturelles sont considérées comme « des représentations culturelles des relations sociales ». Cette analyse « part de

12. Toutefois, comme CURTIS et WHITE le soulignent, il faut éviter tout jugement de valeur au sujet du faible taux de participation dans les sports de compétition et du taux élevé dans les sports de loisir. De tels jugements sont parfois portés par ceux qui tentent d'expliquer ces différences par des traits sociaux ou économiques (par exemple, le peu d'esprit de compétition).

l'hypothèse que les pratiques sportives sont produites par l'histoire, construites par la société et définies par la culture afin de servir les intérêts et les besoins de groupes sociaux détenant du pouvoir » (Dewar, 1991, p. 20). Ce pouvoir ne prend pas la forme simpliste d'une conspiration ; il renvoie plutôt au pouvoir de créer des manifestations culturelles adaptées au goût de chacun, au pouvoir et à la motivation de maintenir un statu quo qui assure une position privilégiée, ainsi qu'au pouvoir de faire apparaître cette hégémonie (dans le sens de Gramsci) comme naturelle et normale aux yeux des dominés. « *Dans l'analyse relationnelle, il est essentiel de comprendre comment cette hégémonie est négociée et contestée* » (Dewar, 1991, p. 20), parce qu'elle part toujours de l'hypothèse qu'une hégémonie « *n'est jamais totale ou exclusive* » (Williams, 1977, p. 113). L'analyse relationnelle fait souvent appel à des méthodes ethnographiques pour déterminer la signification d'un sport pour des personnes de diverses catégories sociales. Même si Dewar (1991) soutient que les analyses *distributives* adoptent souvent la position idéologique de la démocratie libérale, il n'en reste pas moins que les données qu'elles fournissent contribuent souvent de façon significative à alimenter une critique des pratiques dans le sport moderne et à confirmer les analyses *relationnelles*.

Comme l'analyse *relationnelle* n'est apparue que récemment et qu'elle nécessite des études fort longues, il existe peu de recherches représentatives des trois catégories d'inégalités sociales que nous avons retenues. Néanmoins, les études de Gruneau (1983) et de Hargreaves (1986) fournissent des exemples d'une analyse des relations de *classe* dans le sport ; celles de Birrell et Cole (1990), de Birrell et Richter (1987), ainsi que la collection de travaux édités par Messner et Sabo (1992)¹³, fournissent des exemples des rapports sociaux de *sexe* ; enfin, les études de Birrell (1989), de Majors (1992) et de Foley (1990) examinent les relations *raciales/ethniques* en sport. De plus, parce que l'analyse *relationnelle* peut être fortement influencée par le contexte, les chercheurs ont été les premiers à reconnaître la distorsion que causent des analyses distinctes de la classe sociale, du sexe et de la race/ethnie, la difficulté d'intégrer ces analyses dans leurs travaux de recherche (voir à ce sujet l'étude de Birrell (1990) sur le sexe et la race dans laquelle elle souligne ceci : « *L'amalgame le plus efficace ferait ressortir non seulement des relations de classe et de sexe, mais aussi des relations de race.* » (p. 185) ; voir également l'étude de Coakley et White (1992) qui combine les analyses de classe et de sexe)¹⁴.

CONCLUSION

Lorsque la sociologie du sport a commencé à se développer en Amérique du Nord, le sport était souvent considéré comme une grand *niveleur* social. Il réunissait, sur un terrain ou dans un stade, des personnes de races et de classes différentes, et il représentait quelque chose qu'elles avaient en commun, quelque chose dont elles pouvaient parler et qui pouvait mener à une meilleure compréhension entre les races/ethnies et entre les classes. Ces idées sont sous-jacentes à la notion que Goodhart et Chataway (1968) (ainsi que Konrad Lorenz) se font du sport en le présentant comme « *une guerre sans armes* », ainsi qu'à celles qui sont exprimées par de Coubertin lorsqu'il parle de la famille olympique et d'une démocratie des aptitudes. Il est vrai qu'il existe de nombreux exemples de camaraderie et d'harmonie entre les races/ethnies et les classes sociales suscités par le sport, mais il est également vrai que le sport peut provoquer de l'hostilité entre les races/ethnies, les classes, les sexes ou d'autres catégories sociales. Par conséquent, en tant que grand *niveleur*, le sport représente un échec lamentable.

13. Pendant très longtemps, les cours, les livres et les articles traitant des sexes ont porté surtout sur les femmes. Le recueil publié par MESSNER et SABO (1992) a nettement placé la question des sexes dans une perspective relationnelle en se concentrant sur les hommes.

14. Cette constatation est maintenant courante dans les analyses distributives (par exemple, JAMIESON, BAILEY et ROSS, 1994 ; FEJGIN, 1994), où l'on reconnaît de plus en plus qu'il y a un recoupement entre le sexe, la race et la classe sociale. Cela donne d'intéressants résultats. Par exemple, FEJGIN (1994) souligne qu'il n'y a pas de différences entre les races dans la participation des étudiants du secondaire, lorsque la classe sociale est une donnée contrôlée. À noter également un certain nombre d'études de ce type effectuées par CURTIS et WHITE.

En fait, le sport¹⁵ est considéré de plus en plus comme un agent actif dans la production et la reproduction des inégalités sociales.

Cette constatation n'est plus aussi vraie à propos des classes sociales compte tenu que la division en classes s'avère moins nette depuis quelques années dans les sociétés dites avancées¹⁶ (il ne faut pas oublier toutefois que la pauvreté représente un réel obstacle à la participation lié à une classe sociale, surtout à la lumière des récentes statistiques des Nations Unies qui montrent que, parmi les sociétés avancées, l'Amérique du Nord affiche le plus fort taux de pauvreté infantile). Par contre, le sport apparaît nettement comme un agent actif de production et de reproduction des inégalités entre les races et entre les sexes. Dans ces deux cas, la science et l'idéologie ont formé une puissante alliance dans l'utilisation de traits physiques mesurables et de mesures de performances, soit supérieures ou inférieures, pour confirmer les inégalités observées dans la société.

Même lorsqu'il est admis que le sport produit et reproduit des inégalités sociales, les arguments des culturalistes l'emportent sur ceux des structuralistes. Selon les culturalistes, des cultures et des valeurs différentes sont censées entraîner des choix différents en regard de la participation sportive, et il est bien évident que l'habitus de classe, de race/ethnie et de sexe d'une personne ont énormément d'influence sur ces choix (Bourdieu, 1979[1984]). Malheureusement, les tenants de l'explication culturaliste oublient parfois d'examiner la structure sociale à l'intérieur de laquelle une culture particulière s'édifie ; chez les groupes subordonnés, cette structure peut diminuer leurs chances ou leur propension à participer à certaines activités physiques. Selon les structuralistes, la discrimination à l'égard des groupes subordonnés est le principal facteur qui restreint les choix dans la participation. Comme l'a souligné Bourdieu, dans le domaine des pratiques sportives, le pouvoir de définir entraîne une « *dynamique caractérisée par une représentation inégale des divers groupes sociaux, par des relations de pouvoir et par la présence d'idéologies, ce qui a pour effet, jusqu'à un certain point, de contrôler l'accès à ce domaine de pratiques sociales* » (Laberge et Girardin, 1992, p. 303).

L'adoption d'un point de vue purement culturaliste ou purement structuraliste pose un problème : ils peuvent être très déterministes tous les deux (de la même manière que le déterminisme biologique pose problème). Les individus arrêtent leur choix en matière de sport à partir d'une position sociale qui présente des contraintes à la fois culturelles et structurelles. Un jeune noir qui habite un logement subventionné et qui aimerait devenir un patineur artistique devra probablement lutter sur deux fronts ; d'une part, contre des contraintes structurelles de pauvreté et le racisme potentiel d'un milieu à majorité blanche et, d'autre part, contre des contraintes culturelles de classe, de race et de sexe dans un milieu qui ne considère pas le patinage artistique comme un choix légitime de pratique sportive. S'il choisit le basket-ball, le même jeune homme trouvera un milieu structurel et culturel prêt à l'habiliter, un milieu où la pauvreté et le racisme seront moins contraignants, où les cultures reliées à la classe, à la race et au sexe jugeront son choix approprié, et où on s'attendra de sa part à une habile performance et à la réussite. Il est important de voir que les cultures sont le fruit de milieux structurels qui peuvent à la fois habiliter et contraindre, que ces milieux se modifient et que la dynamique de la production culturelle entretient avec le milieu structurel une relation dialectique qui entraîne des choix souvent conformes aux attentes culturelles, mais susceptibles aussi de s'opposer à la fois aux attentes culturelles et au milieu structurel. Ainsi, aucune des deux explications n'est, en soi, satisfaisante.

15. Pour plus de commodité, j'utilise ici le mot sport dans son sens générique, ce qui a pour effet problématique de dissimuler de nombreuses variations dans les types de sport et leur niveau d'organisation ; ces variations ont aussi diverses conséquences au niveau distributif et relationnel. En général, le type de sport qui contribue surtout à la reproduction des inégalités sociales est le sport de compétition organisé.

16. Au 19^e siècle, il semble que le sport servait à enseigner aux enfants de la classe supérieure à être des leaders, tancés que l'activité physique (les exercices répétés) servait à enseigner aux enfants de la classe inférieure l'obéissance et le travail répétitif.

Qu'elle soit structurelle ou culturelle, une hégémonie n'est jamais totale ; en plus des défis individuels possibles, il existe un certain nombre d'instruments et de mouvements qui ont des répercussions à la fois habilitantes et contraignantes sur la suppression des inégalités dans le sport. Par exemple, le marché joue un rôle significatif en faisant du sport une marchandise et un produit commercialisable. L'argent n'a ni sexe, ni race/ethnie, ni classe sociale, et comme tous les individus sont des clients potentiels des biens et services de l'industrie sportive, le marché peut entraîner une réduction des inégalités. Il tend cependant à être régi par le *statu quo*, et il est probable qu'il suivra les tendances produites par une culture au lieu d'en lancer de nouvelles (comme une participation accrue des femmes à diverses activités). En fournissant des équipements et des services, les gouvernements contribuent eux aussi à réduire les inégalités. Au Canada, les anciennes politiques fédérales et provinciales tendaient à favoriser les sports de haut niveau, si bien que les politiques en matière d'égalité sexuelle ou raciale avaient peu d'influence sur la suppression des inégalités. Lorsque ces politiques se sont tournées vers la promotion de l'activité physique parce qu'il pouvait, croyait-on, réduire les frais médicaux, il a été intéressant de constater que la participation aux activités physiques s'est accrue (par exemple, chez les personnes handicapées et âgées). Par leurs programmes d'éducation physique et de sports, les institutions d'enseignement offrent un grand potentiel en vue de la réduction des inégalités. Malheureusement, ces programmes reflètent trop souvent les idéologies plutôt conservatrices des enseignants et des entraîneurs blancs, mâles de la classe moyenne. Des changements sont encore possibles parce que les femmes exigent une plus grande part des ressources scolaires et parce que, dans la nouvelle génération des enseignants, beaucoup sont sensibilisés à la question des inégalités en milieu scolaire. Enfin, divers mouvements sociaux ont un impact majeur sur la suppression des inégalités ; mentionnons ceux qui sont voués à la défense des droits de la personne et à la réduction des inégalités dans tous les secteurs de la vie sociale, tels le féminisme, le mouvement gai, les associations de personnes handicapées et âgées¹⁷. Parallèlement, les mouvements en faveur du sport pour tous et de la bonne forme physique contribuent à accroître l'accès aux activités sportives de tous les segments de la population ; de plus, le mouvement écologique influe sur les formes de participation sportive.

Même s'il a été un important agent de production et de reproduction des inégalités sociales, le sport a également le potentiel d'être un important agent de transformations. Ces transformations sont souvent vues sous un angle individuel, axées sur la santé et la qualité de vie. Également, on a longtemps cru malgré l'absence de preuves, que les pratiques sportives pouvaient transformer le caractère des individus, notamment du point de vue de la confiance en soi et des attitudes. Cependant, j'ai laissé entendre dans des travaux antérieurs (Donnelly, 1991, 1993) que la lutte pour obtenir des sports et des loisirs plus démocratiques peut entraîner une transformation des collectivités. Les individus peuvent acquérir de l'esprit d'initiative, le sens de l'action communautaire, des valeurs collectives plutôt qu'individuelles, de la détermination personnelle, etc., ce qui leur permettra de prendre en main leur propre vie et leur collectivité. Le sport peut donc être nettement vu comme « un terrain de contestation », lieu fertile pour la production et la reproduction des inégalités sociales sans doute, mais aussi lieu de changements (parfois positifs) par suite des divers processus et moyens que nous venons de signaler, et un lieu qui a le potentiel de transformer les personnes et les collectivités de façon à réduire sensiblement les inégalités sociales.

Peter DONNELLY
Depts. of Kinesiology and Sociology
McMaster University
Hamilton (Ontario)
Canada L8S 4K1

17. Malheureusement, le mouvement en faveur des droits des enfants ne semble pas encore avoir eu d'incidences sur le sport.

RÉSUMÉ

Par sa nature même, le sport produit et révèle des inégalités du point de vue des caractéristiques corporelles et des performances sportives. Du point de vue social, par contre, le sport a été considéré comme un grand *niveleur*. Cet article analyse la production et la reproduction des inégalités sociales dans le sport en passant en revue les idées et les recherches à ce sujet en sociologie du sport. Il considère particulièrement les inégalités dans le sport par rapport à la progression des idées depuis la thèse du *reflet*, en passant par celle de la *reproduction* jusqu'à celle de la *résistance*, et aussi par rapport à la progression des niveaux d'analyse, soit l'analyse catégorielle, distributive et relationnelle. En conclusion, l'article analyse certaines façons dont le sport peut lutter contre les inégalités sociales.

ABSTRACT

Sport, by its very nature, produces and reveals inequalities in terms of physicality and athletic performance. In social terms, however, sport has been considered as the great *leveller*. This paper considers the production and reproduction of social inequality in sport in terms of the development of ideas and research about social inequality in the sociology of sport. Specifically, inequality in sport is considered in terms of the progression from *reflection* to *reproduction* to *resistance* theses, and the progression from *categorical* to *distributive* to *relational* levels of analysis. The paper concludes with a consideration of some ways in which sport may be involved in the production of social equality.

RESUMEN

El deporte, por naturaleza, produce y revela desigualdades en términos de características físicas y rendimiento atlético. En términos sociales, sin embargo, el deporte ha sido considerado como el gran *nivelador*. Este artículo considera la producción y la reproducción de desigualdades en el deporte examinando ideas e investigaciones sobre la desigualdad social en la sociología del deporte. Específicamente, la desigualdad en el deporte es considerada en términos de progresión partiendo de la tesis de reflexión, pasando por la tesis de reproducción hasta llegar a aquella de la resistencia, y también con respecto a la progresión de niveles de análisis categóricos de distribución y de relación. El artículo concluye con una consideración en la cual el deporte puede contribuir a la producción de igualdades sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAMISH, Rob (1990), « The Persistence of Inequality : An Analysis of Participation Patterns Among Canada's High Performance Athletes », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 25, n°2, pp. 143-156.
- BEST, J. Cai, Marjorie BLACKHURST et Lyle MAKOSKY (1992), *Sport: The Way Ahead. Rapport du groupe de travail du Ministre sur la politique fédérale de sport*, Ottawa, Sport Canada. Traduction française intitulé « Le sport : Un pas d'avance ».
- BIRRELL, Susan (1988), « Discourses on the Gender/Sport Relationship: From Women in Sport to Gender Relations », *Exercise and Sport Sciences Reviews*, vol. 16, pp. 439-502.
- BIRRELL, Susan (1989), « Racial Relations Theories and Sport : Suggestions for a More Critical Analysis », *Sociology of Sport Journal*, vol. 6, n°3, pp. 212-227.
- BIRRELL, Susan (1992), « Women of Color, Critical Autobiography, and Sport », in Michael Messner et Don Sabo (éds.), *Sport, Men, and the Gender Order*, Champaign, IL, Human Kinetics.
- BIRRELL, Susan et Cheryl COLE (1990), « Double Fault : Renee Richards and the Construction and Naturalization of Difference », *Sociology of Sport Journal*, vol. 7, n°1, pp. 1-21.
- BIRRELL, Susan et Diane RICHTER (1987), « Is a Diamond Forever? Feminist Transformation of Sport », *Women's Studies International Forum*, vol. 10, n°4, pp. 395-409.
- BOURDIEU, Pierre (1978), « Sport and Social Class », *Social Science Information*, vol. 17, pp. 819-840.
- BOURDIEU, Pierre ([1979]1984), *Distinction : A Social Critique of the Judgement of Taste*, New York, Routledge & Kegan Paul.
- COAKLEY, Jay (1993), « Sport and Socialization », *Exercise and Sport Sciences Reviews*, vol. 16, pp. 169-200.
- COAKLEY, Jay (1994), *Sport in Society : Issues and Controversies*, Toronto, Mosby.
- COAKLEY, Jay et Anita WHITE (1992), « Making Decisions : Gender and Sport Participation Among British Adolescents », *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n°1, pp. 20-35.
- CURRY, Timothy et Robert JIBOU (1984), *Sports : A Social Perspective*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall.
- CURTIS, James et Philip WHITE (1992), « Toward a Better Understanding of the Sport Practices of Francophone and Anglophone Canadians », *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n°4, pp. 403-422.
- DAVIS, Kingsley et Wilbert E. MOORE (1945), « Some Principles of Stratification », *American Sociological Review*, vol. 10, pp. 242-297.
- DAVIS, Laurel (1990), « The Articulation of Difference : White Preoccupation with the Question of Racially Linked Genetic Differences Among Athletes », *Sociology of Sport Journal*, vol. 7, n°2, pp. 179-187.
- DEWAR, Alison (1991), « Incorporation or Resistance : Towards an Analysis of Women's Responses to Sexual Oppression in Sport », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 26, n°1, pp. 15-23.
- DONNELL, Peter (1991), « Sport for All : Concerns for the Future », in P. Oja et R. Telama (éds.), *Sport for All*, Amsterdam, Elsevier, pp. 425-438.
- DONNELL, Peter (1993), « Democratization Revisited : Seven Theses on the Democratization of Sport and Active Leisure », *Loisir et société*, vol. 16, n°2, pp. 413-434.

- FEJGIN, Naomi (1994), « Participation in High School Competitive Sports : A Subversion of School Mission or Contribution to Academic Goals », *Sociology of Sport Journal*, vol. 11, n°3 pp. 211-230.
- FOLEY, Douglas (1990), « The Great American Football Ritual : Reproducing Race, Class, and Gender Inequality », *Sociology of Sport Journal*, vol. 7, n°2, pp. 111-135.
- GOODHART, Philip et Christopher CHATAWAY (1968), *War Without Weapons*, Londres, W.H. Allen.
- GRUNEAU, Richard (1976), « Class or Mass : Notes on the Democratization of Canadian Amateur Sport », in Richard Gruneau et John Albinson (éds.), *Canadian Sport : Sociological Perspectives*, Toronto, Addison-Wesley, pp. 108-140.
- GRUNEAU, Richard (1983), *Class, Sports, and Social Development*, Amherst, University of Massachusetts Press.
- HALL, M. Ann, Trevor SLACK, Garry SMITH et David WHITSON (1991), *Sport in Canadian Society*, Toronto, McClelland & Stewart.
- HARGREAVES, John (1982), « Sport, Culture and Ideology », in Jennifer A. Hargreaves (éd.), *Sport, Culture and Ideology*, Londres, Routledge & Kegan Paul, pp. 30-61.
- HARGREAVES, John (1986), *Sport, Power and Culture*, Cambridge, Polity Press.
- HOBERMAN, John (1992), *Mortal Engines : The Science of Performance and the Dehumanization of Sports*, New York, The Free Press.
- JAMIESON, Kathy, Ian BAILEY et Diane ROSS (1994), « Influence of Ethnicity and Socioeconomic Status on Sport Participation Among Mexican Heritage and Anglo-American Females », texte non publié.
- LABERGE, Suzanne (1989), « L'égalité dans le sport amateur au Canada », texte non publié présenté à la 7^e réunion de la Canadian Olympic Academy.
- LABERGE, Suzanne et Yvan GIRARDIN (1992), « Questioning the Inference of Ethnic Differences in Achievement Values from Type of Sport Participation : A Commentary on White and Curtis », *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n°3, pp. 295-306.
- LAMPRECHT, Markus et Hanspeter STAMM (1994), « Changing Patterns of Sport Involvement in Switzerland », texte non publié.
- LOY, John, Barry McPHERSON et Gerald KENYON (1978), *Sport and Social Systems*, Toronto, Addison-Wesley.
- LUSCHEN, Gunther (1969), « Social Stratification and Social Mobility Among Young Sportsmen », in John Loy & Gerald Kenyon (éds.), *Sport, Culture and Society*, New York, MacMillan, pp. 258-276.
- MAJORS, Richard (1990), « Cool Pose : Black Masculinity and Sports », dans M. Messner et D. Sabo (éds.), *Sport, Men, and the Gender Order*, Champaign, IL, Human Kinetics, pp. 109-114.
- McALL, Christopher (1992), « English/French Canadian Differences in Sport Participation : Comment on White & Curtis », *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n°3, pp. 307-313.
- MESSNER, Michael et Don SABO (éds.) (1990), *Sport, Men, and the Gender Order*, Champaign, IL, Human Kinetics.
- PHILLIPS, John (1993), *Sociology of Sport*, Boston, Allyn & Bacon.
- RENSON, Ronald (1976), « Social Status Symbolism of Sport Stratification », texte non publié présenté au Congrès scientifique des Jeux olympiques, Québec.
- STANGL, Jane M. et Mary Jo KANE (1991), « Structural Variables that Offer Explanatory Power for the Underrepresentation of Women Coaches Since Title ix : The Case of Homologous Reproduction », *Sociology of Sport Journal*, vol. 8, n°1, pp. 47-60.
- STEPHENS, Thomas et Cora CRAIG (1990), *The Well-being of Canadians : Highlights of the 1988 Campbell's Survey*, Ottawa, Canadian Fitness and Lifestyle Research Institute.
- THEBERGE, Nancy (1985), « Toward a Feminist Alternative to Sport as a Male Preserve », *Quest*, vol. 37, pp. 193-202.
- VERTINSKY, Patricia (1994), « Body History for Sport Historians : The Case of Gender and Race », Conférence thématique présentée au 7^e symposium sur l'histoire du sport, Calgary, AB, mai-juin.
- WHANNEL, Garry (1983), *Blowing the Whistle : The Politics of Sport*, Londres, Pluto.
- WHERRY, Garry (1896), « Alpine Notes and The Climbing Foot », Cambridge, Macmillan & Bowes.
- WHITE, Philip et James CURTIS (1990a), « English/French Canadian Differences in Types of Sport Participation : Testing the School Socialization Explanation », *Sociology of Sport Journal*, vol. 7, n°3, pp. 347-368.
- WHITE, Philip et James CURTIS (1990b), « Participation in Competitive Sport Among Francophones and Anglophones in Canada : Testing Competing Hypotheses », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 25, n°2, pp. 125-141.
- WILLIAMS, Raymond (1977), *Marxism and literature*, Oxford, Oxford University Press.
- WILLIAMS, Raymond (1983), *Keywords : A Vocabulary of Culture and Society*, Londres, Fontana.
- WILLIS, Paul (1982), « Women in Sport in Ideology », in Jennifer A. Hargreaves (éd.), *Sport, Culture and Ideology*, Londres, Routledge & Kegan Paul, pp. 117-135.
- YIANNAKIS, Andrew (1976), « A Theory of Sport Stratification », *Sport Sociology Bulletin*, vol. 4, pp. 22-32.